

*Ceci n'est pas une fiction*

# Un autre regard sur madame le juge

Cathy VERDONCK et Thierry MARCHANDISE

**C**a commence fort ! Une prostituée explique son métier, parle de pratiques sadomasochistes qui semblent beaucoup intéresser la juge d'instruction. Qui n'hésite pas à lui poser des questions : combien de clients reçoit-elle par jour ? Plus ou moins qu'elle-même ?

À ses yeux, en effet, les personnes qui défilent dans son bureau sont aussi des clients. Même si le service rendu n'est pas le même ! La magistrate semble surprise par ce que raconte son interlocutrice, tant il vrai que les pratiques décrites peuvent paraître étonnantes pour la majorité des gens. Cependant, quand la prostituée quitte le bureau, elle la considère « saine ».

C'est au tour d'un jeune homme d'origine turque. Il a été convoqué, car il a battu sa femme. À Anne Gruwez, qui lui demande les raisons de son acte, il se justifie en mettant en avant sa culture : dans sa tradition, c'est ainsi qu'on agit avec une femme. Elle lui fait alors la morale : certes, ses racines sont turques, mais il est aussi belge, car né en Belgique. Où, par conséquent, battre sa femme ou la surveiller, vérifier ce qu'elle fait avec son GSM..., sont des pratiques qualifiées

de discriminatoires. L'homme sort penaud du bureau.

D'autres « clients » sont envoyés en prison directement après leur interrogatoire. Tel ce jeune homme à qui des policiers imposent des menottes et qui, furieux, crie qu'il partira en Syrie. Ou ce multirécidiviste qui a agressé des personnes dans des self-banking.

Dans ce cas-ci, la juge ne sait plus que faire. L'emprisonnement n'est pas la solution, car une journée de prison coûte cher à la société et, à la sortie, la réinsertion est difficile et l'individu libéré risque d'être à la charge du CPAS. Mais, d'un autre côté, il faut isoler le délinquant, car il représente un réel danger pour la société. Ainsi que pour sa propre réputation s'il récidivait !

## À L'ÉTAT BRUT

Le documentaire *Ni juge, ni soumise* s'inscrit dans la continuité de la fameuse émission *Strip-tease* qui, dans les années 1980-90, a « déshabillé » la société belge, puis française. Les faits, où se mêlaient l'absurde et le cocasse, l'amertume des situations et

le désespoir de certaines personnes, y étaient présentés à l'état brut, sans commentaires. Les situations représentées, alternant tragique et comique, provoquant rire ou tristesse, pouvaient scandaliser le spectateur, tout en l'entraînant dans des univers qui lui étaient totalement étrangers. Ces reportages, même s'ils racontaient des faits réels, montrant des gens confrontés à eux-mêmes ou à des conflits leur échappant, possédaient une « grammairie » formelle inspirée souvent par la fiction cinématographique. Beaucoup de réalisateurs belges, comme Joachim Lafosse ou Benoît Mariage, sont d'ailleurs passés par là.

*Ni juge, ni soumise* est né de l'idée de réaliser un long métrage dans la lignée de *Strip-tease*. Pour le casting, le choix s'est porté sur la juge d'instruction bruxelloise Anne Gruwez, à qui un numéro de l'émission télé avait déjà été consacré. Côté dramaturgie, c'est la dimension policière qui a été privilégiée. Non pour aiguiser une curiosité macabre. Mais parce que le crime permet de faire un gros plan sur la société et sur les turpitudes de l'âme humaine.

Le fil rouge du film, ce sont les rebondissements de l'enquête sur l'as-

## Toiles & Planches

### PLANÈTE AUTI

Quatre comédiens, comme dans des bulles, restituent des interviews de personnes autistes et de leur entourage. Au-delà de la compréhension d'un monde inaccessible, ce spectacle bouleversant fait magnifiquement ressentir ce qu'est cet autre monde, cet autre univers. Créé à Avignon l'été dernier, il est actuellement en tournée en Belgique.

*Is there life on Mars ?* de H. Meire (Compagnie What's Up). Février : Verviers, 2. Dinant, 6. Sprimont, 9. Ath, 23. Huy, 28. Mars : Durbuy, Nivelles, Tournai, Sambreville, La Louvière, Bruxelles, Bertrix. Avril : Ciney, Braine-le-Comte.

### MÈRE DE TERRORISTE

À travers celle de son fils, la mère d'un terroriste qui s'est fait exploser retrace sa vie de femme, alors que du gaz se consume sur la scène, lien entre l'ypérite de l'Yser et la folie actuelle des attentats. Une performance proche de Berthold Brecht, mais aussi de Sartre. Tom Lanoye a spécialement écrit son premier monologue théâtral pour Viviane De Muynck.

À propos de *Gaz. Plaidoyer d'une mère damnée*, du 15 au 23/02 au Théâtre des Martyrs, 22 place des Martyrs, 1000 Bruxelles. ☎02.223.32.08  
📄 [www.theatre-martyrs.be](http://www.theatre-martyrs.be)



© Artémis Productions

**Pendant plusieurs années, Jean Libon et Yves Hinant, fondateurs de *Strip-tease*, ont suivi Anne Gruwez, juge d'instruction au parquet de Bruxelles. Leur film, *Ni juge ni soumise*, est construit comme un polar.**

**LA VIE D'UN MAGISTRAT.**  
Un quotidien totalement inconnu des spectateurs.

sassinat de deux prostituées dans des beaux quartiers de Bruxelles il y a vingt ans. Cette affaire est prise très au sérieux, car il y va de la réputation d'Anne Gruwez.

## INVESTIGATIONS

Il faut d'abord retrouver les sacs de préservatifs, récupérés à l'époque dans la poubelle des deux victimes. Pour y parvenir, la magistrate part en voiture avec un policier, à qui elle demande de rouler avec le gyrophare afin d'aller plus vite. De plus, citant Napoléon, elle ajoute que « *le juge d'instruction est le plus puissant de l'Empire* » !

Secondée par des enquêteurs, elle espère élucider le crime grâce aux nouvelles méthodes d'investigation et les progrès de la criminologie. L'analyse des ADN trouvés sur les préservatifs pourrait fournir des informations cruciales.

Les soupçons se portent sur plusieurs suspects, dont un ancien policier, malheureusement décédé. On décide de l'exhumer pour lui retirer un rein. « *Un rognon* », comme le dit la juge.

Le jour dit, un os et deux dents sont prélevés, et « *vous pouvez en prendre un peu plus pour l'apéritif* », ajoute Anne Gruwez. À la fin de l'opération, toute l'équipe conclut que « *ça ne sentait pas trop, car le vent était favorable* ». Malheureusement, l'analyse ADN ne donne aucun résultat, l'ancien policier n'est donc pas coupable.

Un autre suspect du meurtre vit aux États-Unis, où il possède un casier judiciaire. À son retour, l'enquêteur parti l'interroger rassure la juge sur le fait que ça ne va pas mieux là-bas qu'en Belgique. En effet, les policiers américains venus le chercher à l'aéroport ne sont pas parvenus à faire redémarrer leur voiture ! Quant à la possibilité de procéder à des prélèvements ADN, il faudra être patient, car l'attente risque d'être longue.

## DRÔLE ET CRUEL

*Ni juge, ni soumise* a été possible grâce à l'expérience et à la bonne connaissance du milieu judiciaire des deux réalisateurs, Jean Libon et Yves Hinant. Ils ont mis trois ans pour le réaliser, passant du temps avec les différents protagonistes. Il leur fallait

aussi être là au bon moment, afin de bien saisir l'évolution de la situation.

C'est ainsi que le film devient petit à petit à la fois drôle et cruel, décrivant une réalité qui n'a rien à envier à la fiction. Il révèle la diversité des cas traités par un juge d'instruction à travers lesquels le spectateur perçoit la montée de l'inquiétude et l'accroissement des disparités croissantes dans la société actuelle. Des réalités qui font rire à certains moments, mais qui suscitent le trouble à d'autres.

Dans chaque film où interviennent des professionnels de la justice, ceux-ci ont hélas tendance à sur-jouer. C'est encore le cas ici. La juge d'instruction y incarne une justice où l'humanité se dilue dans une morale à bon marché. Il y manque aussi le respect indispensable du justiciable. En effet, le colloque singulier entre celui-ci et son juge, pour être intelligent, nécessite la discrétion. Si le juge d'instruction est « *la personne la plus puissante de l'Empire* », encore faut-il utiliser cette puissance à bon escient. ■

*Ni juge, ni soumise*, un film de Jean Libon et Yves Hinant, en salles à partir du 21/02.



## APPARITION QUESTIONNANTE

Un reporter de la presse régionale, joué par Vincent Lindon, accepte de prendre part à une enquête canonique au Vatican. Dans une petite ville du sud-est de la France, une jeune fille de dix-huit ans affirme en effet avoir vu la Vierge. Déjà, les pèlerins affluent. Mais les opinions divergent... Plutôt agnostique, le journa-

liste mène l'enquête. Et, derrière les apparences, découvre motivations cachées et pressions. Ses convictions vont en être transformées... Xavier Giannoli, réalisateur du film *Marguerite*, a lui aussi longuement étudié son sujet. Même s'il ne cache pas être croyant, il propose un film sur le questionnement, sans imposer de réponse toute faite.

*L'apparition*, film en salles à partir du 14/02.

## L'ANNÉE DE L'ÉVEIL

Elio, 17 ans, passe ses vacances à lire, nager, flirter avec sa petite amie et à jouer de la musique classique. Il est mûr, sauf pour ce qui est de l'amour. Lorsqu'il rencontre un jeune universitaire de 24 ans venu préparer son doctorat auprès de son père, il découvre l'éveil du désir.

*Call Me by Your Name*, film de Luca Guadagnino, en salle le 14/02.